



ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR L'EXPLOITATION DU Puits DE CAPTAGE DU VANTÉ

DEVOIR D'INFORMATION A LA POPULATION QUALITÉ DE L'EAU POTABLE EN 2023

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de la source du Vanté. En cas d'interruption ou besoin, la suppléance est assurée via le réseau de la Commune d'Orbe, réseau du Bois-de-Chêne.

Traitement

Un système d'ultrafiltration est installé pour la Source du Vanté à la sortie du puits de pompage.

Le réservoir d'Agiez n'est équipé d'aucun moyen de traitement.

Une filière de traitement complexe (...ozonation/floculation/filtration/désinfection...) est installée à la station de pompage du Bois de Chêne pour la Commune d'Orbe.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte deux prélèvements par année effectués par notre service des eaux en mars et en octobre. Les analyses sont effectuées par un laboratoire agréé et par l'Office de la Consommation (OFCCO) pour les contrôles officiels.

Bactériologie

Aucune trace bactériologique n'a été détectée lors des analyses d'eau en 2023. Voici les résultats des dernières analyses qui ont été faites le 15 mars 2024.

Type	Valeur des échantillons	Limite légale autorisée
Germes aérobies mésophiles	7 UFC/ml	300 UFC/ml
Escherichia coli	0 UFC/100ml	0 UFC/100ml
Entérocoques	0 UFC/100ml	0 UFC/100ml

Paramètres physico-chimiques (ressortant de l'analyse complète à la sortie dans le réseau de distribution) :

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques (y compris micropolluants) analysés n'est à signaler. Les dernières analyses ont été effectuées le 8 octobre 2023

Dureté totale : 35,5 F°, soit une eau dure.

Température moyenne	12 °C
Turbidité	<0,5 NTU
Calcium	113 mg/l
Magnésium	10,7 mg/l
Sodium	6,7 mg/l

pH	7,447
Potassium	0,8 mg/L
Chlorures	14,9 mg/L
Nitrates	28,7 mg/L
Sulfates	12,8 mg/L

Remarques

L'analyse des nitrates se fait bimestriellement à la source du Vanté. Les valeurs fluctuent en dessous de 30 mg/L (la limite légale autorisée étant de 40 mg/L) en 2023.

Eau conformes aux exigences de l'ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessible au public(OPBD 817.022.11).